

*Pôle communication*  
*Tél : 24 65 42*

Mercredi 22 mai 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Assurer la continuité des missions essentielles et maintenir le pays en fonctionnement**

Face aux défis actuels, notre priorité demeure d'assurer d'une part, la continuité de ses missions essentielles en termes d'urgence sanitaire et alimentaire et d'autre part, de maintenir le pays en fonctionnement tout en préparant sa reconstruction future.

#### **Santé**

**Aucune pénurie de matériel médical ni de renfort. Le souci reste toujours celui de l'accès.**

- **Téléconsultation :**

En raison des difficultés d'accès aux soins, des séances de téléconsultations ont été mises en place pour répondre aux besoins de la population.

- **Concernant le matériel médical :**

Un stock en provenance de la Métropole est arrivé. Par ailleurs, le stock de sang est également arrivé et permet d'assurer un bon suivi des patients.

L'approvisionnement en matériel médical pour les provinces des Îles et du Nord a débuté hier pour le Nord et se poursuivra cette semaine pour les Îles.

- **Concernant le renfort de personnel médical :**

Du personnel bloqué a pu être rapatrié hier, notamment depuis les Îles, afin de reprendre leur travail. Cependant, le souci réside toujours dans l'accès sécurisé du personnel à leurs établissements.

Enfin, il est porté à connaissance de l'ensemble du milieu médical, que le seul point d'entrée reste le gouvernement via sa direction des Affaires sanitaires.

## Economie

Afin de garantir la continuité des activités essentielles et de soutenir notre économie, le gouvernement étudie la mise en place de différents dispositifs :

- **Gel des cotisations sociales et fiscales** : Les entreprises victimes d'incendies bénéficieront de mesures fiscales spéciales pour les aider à se remettre de cette crise.

Pour les entreprises ayant subi une perte d'exploitation, la cellule « économie » travaille actuellement sur les mesures à mettre en place pour leur apporter une réponse dans les meilleurs délais.

- **Chômage partiel** : Mesure destinée à préserver les emplois et maintenir le revenu des employés. Cela permet aux entreprises de conserver leur personnel malgré la réduction temporaire de leur activité.
- **Les banques** : Un travail est opéré entre le gouvernement, l'Etat et la fédération des banques pour apporter une réponse commune aux Calédoniens.
- **Plateforme de recensement des aides** : Elle sera mise en place pour recenser et relayer l'ensemble des dispositifs dédiés à la crise.
- **Services essentiels** : L'institution travaille de concert avec les autorités compétentes et les acteurs pour s'assurer que les services essentiels, tels les hôpitaux et autres infrastructures cruciales, continuent de fonctionner normalement. Cela est vital pour le bien-être de nos citoyens et le maintien de la stabilité sociale.

Enfin, le gouvernement procède en lien avec les différents acteurs à un chiffrage pour évaluer les impacts économiques.

## Urgence alimentaire

La difficulté d'accès demeure toujours un facteur bloquant notamment dans certains secteurs de Nouméa et des communes de Dumbéa et de Païta. Une amélioration est à noter dans la commune du Mont-Dore.

Concernant la province des Iles, aucun problème n'est à signaler. L'approvisionnement maritime suit son cours via des liaisons opérées sur Lifou, Maré et Ouvéa.

Un lien constant est opéré par le gouvernement avec les acteurs pour permettre un approvisionnement des commerces.

Le gouvernement tient à rassurer la population qu'elle reste déterminé à surmonter à ses côtés les défis actuels et à poser ensemble les fondations d'une reprise solide et durable.